

Luxembourg, le 7 mars 2022



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« Dans une interview parue récemment dans le Luxemburger Wort, l'expert en communication Dr. Florian Töpfl a souligné le rôle clé que jouent les médias étatiques russes dans le cadre de la guerre contre l'Ukraine.

Les médias publics commandés par le Kremlin exerceraient notamment un contrôle quasi-total sur le discours politique et la perception de la population civile, de manière à exacerber la crise actuelle.

Ainsi le Dr. Töpfl supporte la demande d'imposer également des sanctions à des journalistes et présentateurs de télévision influents des médias étatiques russes, à l'instar des sanctions aux acteurs clés du régime de Poutine, tels que les oligarques proches du pouvoir.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- *Quelle est la position de Monsieur le Ministre quant à la l'imposition de sanctions aux journalistes et présentateurs des médias étatiques russes ?*
- *Selon Monsieur le Ministre, quels autres acteurs du régime de Poutine devraient être soumis à des sanctions économiques afin de maximiser la pression sur la Russie pour mettre fin à cette guerre au plus vite ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député